

# GARDERES INFOS

Juin 2025

*Voilà revenu le temps de l'été et de notre bulletin.*

*Vous trouverez des infos, des photos et un récapitulatif du budget 2025 voté à l'unanimité par le conseil municipal. Nous essayons de maîtriser nos dépenses et de gérer au mieux le budget de la commune.*

*Nous sommes très fiers de l'aire de jeux nouvellement installée à côté du foyer. C'est déjà un lieu de rencontre pour les enfants et leurs parents ou grands-parents. L'inauguration se fera une fois l'aménagement paysager réalisé, en septembre.*

*Avec les beaux jours, les moments festifs et les occasions de se rencontrer vont se multiplier. Nous nous retrouverons pour la fête locale et nous espérons vous voir nombreux aux différentes animations proposées ainsi qu'à l'apéritif offert par la municipalité le dimanche à midi.*

*Je vous souhaite un bel été.*

**Christine CONTE**



**Vendredi 20 juin : Fête des écoles**

**Samedi 28 juin :**

- 18h : Spectacle de l'école de musique
- 21h : Muse's Band Show

**22-23-24 août : Fêtes du village**

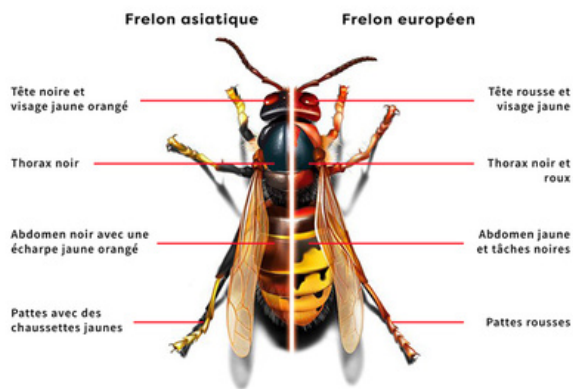
**Jedi 28 août : Collecte de sang de l'EFS à Séron**

**Samedi 20 et Dimanche 21 septembre : Journées du patrimoine au château**

**Mardi 11 novembre : Commémoration de l'armistice de 1918**

**Vendredi 5 et samedi 6 décembre : Téléthon des enclaves**





### Pièges à frelons asiatiques

Après la distribution gratuite de pièges à frelons en début d'année, les premiers résultats sont là : la moyenne est de 15 à 20 frelons par piège avec une différence selon les secteurs du village. Plus du côté ouest que du côté est. Ça fait autour de 500 frelons capturés sur le village. Dans l'ensemble, les utilisateurs sont très satisfaits. Nous essaierons de renouveler l'opération prochainement.

### Rénovation du chemin de Pissaca :

**Ce chemin qui est vraiment très abîmé, sera rénové bientôt. Les travaux se feront normalement en juillet et la route sera fermée pendant 3 semaines.**



### Atelier jeunes

Nous avons beaucoup de tri et de rangement à faire. Nous n'avons pas les ressources humaines pour le faire et ce sont toujours les mêmes personnes qui sont sollicitées. Nous allons mettre en place un atelier jeunes qui accueillera des ados de 14 à 18 ans pendant 5 demi-journées avec une contrepartie financière qui sera distribuée sous forme de bourse. Le travail sera encadré par des adultes bénévoles. Nous sommes encore dans l'élaboration du cadre réglementaire et si cela est possible, ce sera pour le mois d'août.



## Téléthon des Enclaves

Les diverses animations organisées lors de la dernière édition du Téléthon des enclaves ont permis de remettre un chèque record de **24 014,40 €** aux responsables de l'AFM. C'est le meilleur résultat jamais enregistré en Hautes-Pyrénées depuis la mise en place de la coordination départementale. Félicitations à tous les acteurs de ce succès !

Fort de cette réussite, Luquet a posé sa candidature pour devenir ville ambassadrice du Téléthon 2025. C'est ainsi que l'association **L'ENCLAV'ÉTHON** a été créée. Elle a pour but d'organiser et dynamiser dans les enclaves, des activités sportives, culturelles, manuelles, culinaires en faveur de la collecte de dons pour le Téléthon.

Le siège social se situe à la mairie de Luquet et le bureau se compose de :

- Présidente : Jocelyne CARJUZZA (Luquet)
- Trésorière : Marina TISNÉ (Luquet)
- Secrétaire : Pauline TISNÉ-GRIMAUD (Gardères)
- Membres fondateurs, d'honneur, actifs et bénévoles issus de Séron, Gardères et Luquet

Malgré que Luquet n'ait pas été retenu parmi les 12 candidatures de ville ambassadrice, nul doute que l'Enclav'Éthon mettra tout en œuvre pour préparer de nouveaux défis pour de nouveaux records lors de l'édition 2025 qui aura lieu les 5 et 6 décembre prochains.

Toutes les bonnes volontés sont invitées à rejoindre cette association dynamique.

**Contact** : Jocelyne CARJUZZA - 06.38.84.37.87

# Les Animations du 1er semestre

La cérémonie des vœux 2025



Le goûter des aînés



Le trail nocturne du téléthon



La marche organisée par l'AFDI



Le bal du comité des fêtes



La cérémonie du 8 mai



Passage des canadiens au-dessus du Lac du Gabas



Magnifique concert à l'église le 5 avril au profit de la recherche médicale ophtalmologie. 3 chorales étaient présentes : "La Rampe Ossunoise" dirigée par Audrey Idiart "Tou's en chœur" de Soumoulou et "A travers chants" de Ger sous la direction de Linda Fernagut



Fête de la pêche



### Caméra de surveillance

*Vous êtes de plus en plus nombreux à installer une ou plusieurs caméras de surveillance dans vos habitations. Petit rappel de la loi :*

*"L'article 9 du code civil précise l'importance de respecter le droit à la vie privée de chacun. Il est donc autorisé de filmer les zones de sa propriété privée (jardin, allée, entrée de maison...). Il est interdit de filmer un lieu public ou la propriété de quelqu'un d'autre (rue, voisin...)."*

# SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## VIVRE, ENSEMBLE.

### Vitesse et sécurité

Nous allons tous vite, trop vite sur nos routes et chemins.

La vitesse sur nos départementales est de 80 km/h.

Dans le village, en agglomération, la vitesse est limitée à 50 km/h.

Que ce soit en voiture, en moto ou en tracteur (eh oui), soyons vigilants, prudents et respectueux. Pour nous, pour les autres, pour les enfants, pour les riverains.

### Inscription sur les listes électorales



Elle n'est pas automatique et nécessite une démarche de votre part sur le site du Service Public ou en mairie. Pour être valable, l'inscription doit être faite 6 semaines avant le scrutin.

En savoir plus sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### Elagage des arbres



Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des routes et chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.



Tous les propriétaires riverains sont tenus d'entretenir et de nettoyer régulièrement les fossés le long de leur propriété : curage et fauchage de visibilité afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé (articles 640 et 641 du Code Civil). Les fossés en collectant les eaux, alimentent les cours d'eau situés en aval.

Tout riverain doit maintenir le libre écoulement des eaux s'écoulant sur sa propriété. Il est donc interdit de créer ou de conserver un obstacle pouvant empêcher l'écoulement dans les fossés.

*La végétation pousse à vive allure avec toute la pluie de cet hiver. C'est un combat contre la nature que nous ne pouvons pas gagner et nous avons besoin de votre aide.*



## FERMETURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE DU SAMEDI 02 AU SAMEDI 23 AOÛT



Téléchargez l'application **CityAll**  
pour rester connecté à votre village !

N'hésitez pas à aller naviguer sur le site de la commune :

<http://garderes.fr/>

Vous y trouverez des informations pratiques et actualités.



# Le Budget 2025

Le budget primitif 2025 de la commune retrace l'ensemble des dépenses et recettes prévues pour l'année. Le maire, ordonnateur est autorisé à exécuter le budget en effectuant les opérations de recettes et dépenses qui y ont été inscrites.

Le budget 2025 a été voté le 4 avril 2025 par le Conseil Municipal. Il a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement, et de terminer des investissements engagés en 2024 (foyer, éclairage public) tout en lançant des projets nouveaux (salle multi-activités du grenier, aire de jeux).

Le budget communal se compose d'une section de fonctionnement et d'une d'investissement.

## I. La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. Il regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

### Les principales recettes

Impôts locaux et taxes	155 553€
Dotations versées par l'état	144 824€
Loyers	12 000€
Fermage	9 600€
Résultat reporté 2024	386 223€

### Les principales dépenses

Entretien voirie (Pissaca: 60 000 € dont subventions FAR et FAC 38 324 €)	90 000€
Prestations services	25 000€
Entretien terrains espaces verts	12 000€
Entretien des bâtiments	31 965€
Charges de personnel	39 720€
Contribution SIVOS, SDE...	69 890€
Indemnités élus	20 000€
Virement section recette investissement	303 131€

## II. La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

### Les principales recettes

Autofinancement communal	303 131€
Taxe aménagement	3 000€
FCTVA (Fond compensation TVA)	16 700€

### Les principales dépenses

Rénovation charpente foyer	38 500€
Rachat mobilier et résiliation bail Grenier	25 000€
Réseau éclairage public	15 000€
Création aire de jeux et barrière city (dont subvention FAC et DETR 20 437 €)	50 000€
Réhabilitation Grenier	24 000€
Remboursement emprunt	16 900€